COMMUNE DE CORNAS
1 Place de l'Eglise
07130 CORNAS
Tel : 04-75-81-81-65

Courriel : mairie @cornas.fr

# DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE DE BOISSONS

Monsieur le Maire,

Je soussignée Mme LAURENT Sandra en qualité de Présidente de l'Amicale Laïque, domicilié 4, Place de la salle des Fêtes.

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un débit de boissons temporaire de 2ème catégorie.

Dans la salle des fêtes de CORNAS.
Le 21/11/2026
A l'occasion du loto de l'Amicale Laïque de CORNAS

Le 08/10/2026
Signature

## ARRÊTÉ DU MAIRE N°2026-128

Le Maire de la commune de CORNAS,

Vu l'article L. 2122-28 du Code général des collectivités territoriales,
Vu les articles L. 3334-1 et L. 3334-2 du Code de la santé publique,
Vu la demande ci-dessus,

ARRÊTE :
Article unique

Madame LAURENT Sandra est autorisée à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de 2ème catégorie à l'occasion du loto de l'Amicale Laïque de CORNAS de 10 h 00 à 02 h 00,
à charge pour elle de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Cornas, le 08/10/2026

La Maire, Magali HEBRARD

MAIRIE DE CORNAS (Ardèche)